

VILLE DE SHEDIAC
RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
PROCÈS-VERBAL

le 29 mai 2023
19 h
SALLE DU CONSEIL

Présents: Roger Caissie, maire
Sylvie Collette-Boudreau, maire suppléante
Jean-Claude Bertin, maire suppléant sortant
Paul Boudreau, conseiller
Patricia Bourque-Chevarie, conseillère
Peter Breau, conseiller
Janice Cormier, conseillère
Roland Cormier, Conseiller
Joël Despres, conseiller
Germaine Gallant, conseillère
Murray Lloyd, conseiller
Harry McInroy, conseiller
Émile O'Brien, conseiller

Membres non-votants
présents: Victor Boudreau, Greffier par intérim et Directeur général
Marcella Boudreau, Secrétaire exécutive / Greffière adjointe

1. Ouverture de la séance

Le président Maire Roger Caissie déclare la séance ouverte à 19 h.

2. Constatation du quorum par le greffier

Le greffier constate qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

4. Adoption de l'ordre du jour

Le Président propose de modifier l'ordre du jour avec l'ajout de la nomination du maire suppléant au point 16.2 de l'ordre du jour.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

29/05/2023

QUE l'ordre du jour soit modifier avec l'ajout de la nomination du maire suppléant au point 16.2 de l'ordre du jour.

MOTION ADOPTÉE

5. Adoption des procès-verbaux

5.1 Procès verbal de la réunion ordinaire du Conseil tenue le 15 mai 2023

Conseiller Roland Cormier questionne pourquoi sa demande de renseignement n'a pas été ajoutée dans les minutes. Conseiller Cormier avait demandé que la municipalité envoie une lettre au ministre de la Gouvernance locale concernant la commission des égouts de Shediac et banlieues.

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Murray Lloyd

QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 15 mai 2023 soit adoptée avec l'ajout de la demande du conseiller Roland Cormier d'envoyer une lettre au ministre de la Gouvernance locale concernant la Commission des égouts Shediac et Banlieu au point 13 de l'ordre du jour.

MOTION ADOPTÉE

6. Présentations publiques/pétitions/délégations

7. Lecture de correspondance

7.1 Mathieu Trudel - OBJET: Demande de dérogation du règlement municipal pour sa cabane

Mathieu Trudel a écrit au Conseil pour demander une permission spéciale puisque sa cabane derrière sa maison est en partie sur un terrain appartenant à la municipalité. L'Administration recommande de ne pas accorder cette permission car ça crée un précédent qui risque d'encourager d'autres demandes semblables.

Une discussion est entamée.

Conseiller Émile O'Brien demande pourquoi les motions sont préparés d'avance. Il demande aussi d'avoir une motion pour tablee cette résolution pour que le Conseil puisse avoir plus d'informations de Monsieur Trudel.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Roland Cormier

QU'ON ACCEPTE de tablee la motion ci-dessous afin d'avoir des informations supplémentaires et que la demande soit rapportée à une date ultérieur.

29/05/2023

Huit (8) membres du conseil vote en faveur de la motion et quatre (4) membres du conseil vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

MOTION ADOPTÉE

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Le Conseil n'accorde pas de permission spéciale à Mathieu Trudel, permettant sa cabane derrière sa maison de demeurer en partie sur un terrain appartenant à la municipalité, et qu'il soit avisé de rectifier la situation.

MOTION REJETÉE

7.2 École LJR - OBJET: Demande pour un feu de circulation

Un groupe d'élèves de la polyvalente Louis-J.-Robichaud demandent l'installation de feux de circulation à l'entrée de la polyvalente sur la rue Main. Une pétition signée par 549 élèves, membres du personnel et conducteurs d'autobus a également été envoyée à la municipalité.

En juillet 2022, une étude de la circulation de cet endroit a démontré que l'installation de feux de circulation ne rencontrait pas les lignes directrices de l'Association des transports du Canada. Pour cette raison, l'Administration recommande de ne pas installer des feux de circulation devant la polyvalente.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Joël Despres

Appuyé par: Jean-Claude Bertin

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Le Conseil reconnaisse la demande faite par un groupe d'élèves de la polyvalente Louis-J.-Robichaud d'installer des feux de circulation devant l'école sur la rue Main, mais les avisent que la demande ne peut pas être accordée puisque elle ne rencontre pas les lignes directrices de l'Association des transports du Canada.

MOTION ADOPTÉE

7.3 Sabrina Arsenault - OBJET: Demande d'aide financière pour voyage culturel et éducatif

Sabrina Arsenault a soumis une demande de commandite à la municipalité pour un groupe de jeunes du sud-est qui vont faire un voyage éducatif et culturel en Thaïlande en 2024. Ce voyage est coordonné par Voyages Culturels EF. L'Administration n'a pas identifié de précédent avec ce groupe, mais la municipalité aurait déjà contribué à des voyages

29/05/2023

scolaires organisés par les écoles. La municipalité a un budget de subventions si le Conseil désire faire un don à ce groupe.

Conseillère Sylvie Colette Boudreau propose que les 8 jeunes reçoivent un montant de 100 \$ s'ils n'ont pas encore reçu ce montant pour l'année courante.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil refuse la demande d'aide financière de Voyages culturels EF, mais accepte d'octroyer un don de 100 \$ pour les élèves de la Ville de Shediac tel que décrit dans la politique de subvention.

MOTION REJETÉE

7.4 Eco Vision 2025 - OBJET: Demande pour devenir une Ville amie des Monarques

Eco Vision 2025 demande à la municipalité de devenir une Ville amie des Monarques dans le cadre d'une initiative de la Fondation David Suzuki. Il suffit d'adopter une résolution à cet effet et de participer dans quelques initiatives déjà prévues par Eco Vision 2025 pour aider à restaurer les habitats des papillons monarque. La ville de Cap-Acadie a déjà adopté une résolution semblable. L'Administration recommande au Conseil de participer à cette initiative.

Proposé par: Germaine Gallant

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil déclare la Ville de Shediac comme étant une Ville amie des Monarques, qui a pour objectif la mise en place de mesures visant la restauration des habitats du papillon Monarque et la sensibilisation du public envers cette espèce.

MOTION ADOPTÉE

7.5 Festival du Homard - OBJET: Diverses demandes pour édition 2023

Comme à chaque année, le Festival du Homard demande à la municipalité pour certaines permissions spéciales afin de placer des enseignes temporaires pour faire la promotion du Festival du Homard et du Festival Hom'Art, pour fermer temporairement certaines rues ou portions de rues, et pour demander une exemption de l'arrêté relatif à la prévention de bruits excessifs de la municipalité.

L'Administration recommande au Conseil d'accorder ces permissions spéciales.

29/05/2023

Proposé par: Patricia Bourque-Chevarie

Appuyé par: Germaine Gallant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accorde les permissions spéciales demandées par le Festival du homard de Shediac concernant les enseignes temporaires, la fermeture de certaines rues, et l'exemption de l'arrêté relatif à la prévention de bruits excessifs pour 2023.

MOTION ADOPTÉE

7.6 Océan Festive - OBJET: Diverses demandes pour éditions 2023 et 2024

Comme par le passé, Océan Festive et Les Retrouvailles en Acadie (EL Expert Event Management) demande à la municipalité pour certaines permissions spéciales afin de placer des enseignes temporaires pour faire la promotion de leurs événements, et pour demander une exemption de l'arrêté relatif à la prévention de bruits excessifs de la municipalité. De plus, ils demandent permission de réserver le stationnement de l'aréna et du centre multifonctionnel afin de planifier pour les mêmes événements en 2024.

L'Administration recommande au Conseil d'accorder ces permissions spéciales.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Émile O'Brien

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accorde les permissions spéciales demandées par Océan Festive et les Retrouvailles en Acadie concernant les enseignes temporaires et l'exemption de l'arrêté relatif à la prévention de bruits excessifs pour leurs activités en 2023, et accorde la permission de réserver le site pour les mêmes activités en 2024.

MOTION ADOPTÉE

7.7 Lenny's Take Out - OBJET: Demande spéciale pour grande tente sur le terrain

Lenny's Take Out demande une permission pour installer une grande tente à côté de son bâtiment pour donner de l'ombrage aux clients qui veulent manger sur les lieux à l'extérieur. L'arrêté de zonage de la ville ne permet pas ceci, mais des permissions spéciales furent accordées durant la pandémie de la COVID-19. Maintenant que la pandémie est terminée, l'Administration et Plan 360 ne recommandent pas que cette demande soit accordée.

Une discussion est entamée.

29/05/2023

Proposé par: Harry McInroy

Appuyé par: Sylvie Collette-Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Le Conseil rejette la demande de Lenny's Take Out pour installer une grande tente à côté de son bâtiment puisque ceci n'est pas permis selon l'arrêté de zonage de la ville. Cette demande spéciale a été accordée durant la pandémie de COVID-19, mais la pandémie est maintenant terminée.

MOTION ADOPTÉE

8. Rapports des comités permanents et spéciaux

8.1 Rapports financiers divers (aucun rapport)

8.2 Services de protection

8.2.1 Services de police

Sergeant Mario Maillet présente son rapport.

Conseiller Paul Boudreau demande si c'est possible de contrôler le bruit excessif qui vient des silencieux des autos et motocyclettes.

Conseiller Murray Lloyd demande à propos des patrouilles faites par la GRC dans la région de Shediac Cape.

8.2.2 Services d'incendie

Le rapport mensuel des statistiques pour le mois de avril 2023 est circulé à titre d'information.

8.3 Rapport des permis de construction (aucun rapport)

9. Rapport du directeur général

Monsieur Boudreau présente son rapport.

10. Recommandations de la CSRSE

10.1 Demande de modification à l'Arrêté de zonage pour ajouter des exigences de la zone R3 - Denis Arsenault

Phil Robichaud présente la demande de modification à l'arrêté de zonage.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Harry McInroy

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil refuse la demande de modification à l'arrêté de zonage.

MOTION REJETÉE

29/05/2023

Le vote est enregistré comme étant 12, soit, 11 oui et 1 non. Les membres du conseil Jean-Claude Bertin, Paul Boudreau, Sylvie Colette Boudreau, Patricia Bourque Chevarie, Peter Breau, Janice Cormier, Roland Cormier, Joel Desprès, Germaine Gallant, Murray Lloyd, Émile O'Brien vote en faveur de la motion. Le conseiller Harry McInroy vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

Proposé par: Sylvie Collette-Boudreau

Appuyé par: Paul Boudreau

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de Denis Arsenault de modifier l'arrêté Z-14-44 intitulé « Arrêté de zonage de Shediac » pour ajouter des exigences de la zone R3;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil procède à l'étude du dossier afin de déterminer s'il est dans l'intérêt public de modifier l'arrêté de zonage;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de demander l'avis du Comité de révision de la planification de Shediac sous l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme* au 20 juillet 2023 pour recevoir cet avis;

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le greffier se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier dans les délais prescrits par l'article 111 de la *Loi sur l'urbanisme*, l'avis public relativement à l'adoption de tel arrêté; et que l'audience publique soit fixée au 28 août 2023 à 18 h 30 en la salle du conseil pour entendre les objections à l'arrêté proposé.

MOTION ADOPTÉE

Conseiller Harry McInroy vote contre la motion. La motion est dûment acceptée.

11. Affaires non terminées

Conseiller Roland Cormier demande au Maire d'avoir une explication de comment procéder à ajouter des motions quand ceci n'a jamais été ajouté dans l'agenda.

Conseillère Patricia Bourque-Chevarie demande d'avoir les dates pour les rencontres de protections et est-ce possible d'assister à ces réunions.

12. Introduction des affaires nouvelles

12.1 Camion échelle pour la brigade des pompiers de Shediac

Conseiller Paul Boudreau donne un rapport du Comité de Protection.

Chef pompier Donald Cormier fait un bref rapport.

Une discussion est entamée.

Proposé par: Paul Boudreau

Appuyé par: Émile O'Brien

29/05/2023

ÉTANT DONNÉ QUE les membres du comité de protection se sont rencontrés récemment et le chef pompier Donald Cormier a partager ses inquiétudes au sujet de ce dossier et,

Étant donné que le projet de l'embellissement et d'agrandissement de la caserne semble bien s'avancer et,

Étant donné que la municipalité est en pleine croissance y compris la construction de nouvelles édifices en hauteur et,

Étant donné que Chef Cormier et les membres de son équipe ont compilés l'inventaire des édifices de 3 étages et plus dans la municipalité et,

Étant donné que, selon le chef pompier, il semble avoir une période de délais de 24-36 mois pour la livraison d'un nouveau camion échelle et,

Étant donné que la date d'échéance au budget capital municipal pour l'achat d'un nouveau camion de pompier est en 2024,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil mandate le chef pompier, les membres de l'administration et/ou autres personnes désignées par eux de débiter les recherches et les travaux pour déterminer les spécifications d'un nouveau camion échelle pour la brigade des pompiers volontaires de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

12.2 Reconnaissance - En mai, on laisse pousser

Conseiller Peter Breau suggère que le Conseil reconnaisse les citoyens qui ont participé dans la campagne En mai, on laisse pousser.

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil reconnaisse nos citoyens pour leurs participation au programme En mai, on laisse pousser.

MOTION ADOPTÉE

13. Demandes de renseignements par les membres du conseil

Conseillère Janice Cormier demande à l'Administration de regarder au coût pour avancer la révision du plan municipal de la ville en 2024 et d'avoir cette information pour le processus budgétaire de 2024.

Conseiller Harry McInroy demande si c'est possible de modifier l'arrêté pour contrôler les bruits excessifs de Shediac pour l'étendre à la Pointe-du-Chêne.

29/05/2023

Conseiller Jean-Claude Bertin demande à l'Administration de regarder à la situation du stationnement le long de la prom. Greenwood là où un nouveau bloc appartement est en construction.

Conseiller Paul Boudreau a posé quelques questions concernant le sentier côtier, les poubelles près de certains blocs appartements, la Maison Pascal-Poirier, accès à la rivière et des commerces qui opèrent dans la zone R1.

14. Présentation et lecture des arrêtés

15. Motions et résolutions

15.1 Nomination du Greffier

Proposé par: Roland Cormier

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

ATTENDU QU'UN processus d'appel de candidature a été lancé pour combler le poste de Greffier;

ATTENDU QU'UN comité de sélection a été nommé par le conseil et sur lequel siégeait le maire, Roger Caissie, le conseiller Roland Cormier, le directeur général Victor Boudreau, et la coordinatrice des ressources humaines Denise Guitard;

ATTENDU QUE deux entrevues ont été faites par le comité de sélection et qu'une candidature a été retenue;

ATTENDU QUE le Conseil, lors d'une réunion à huis clos tenue le lundi 15 mai dernier, a recommandé de négocier un contrat avec le candidat retenu par le comité de sélection;

QU'IL SOIT DONC RÉSOLU QUE M. Sylvain Montreuil soit embauché à titre de Greffier de la municipalité de Shediac à un salaire selon la grille salariale et le salaire entendu entre les parties en plus des avantages sociaux prévus (assurance santé/dentaire, fonds de pension et autres) dès son entrée en fonction;

QU'IL SOIT ÉGALEMENT RÉSOLU QUE M. Montreuil profite de quatre (4) semaines de vacances, et ce, dès son entrée en fonction qui est prévue le 30 mai 2023, et que celui-ci soit assujéti à une période de probation de six (6) mois.

QU'IL SOIT ENFIN RÉSOLU QUE le Conseil autorise le maire et le directeur général de signer l'entente contractuelle entre la municipalité de Shediac et M. Sylvain Montreuil.

MOTION ADOPTÉE

29/05/2023

15.2 Marché du dimanche

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE Le Conseil mandate l'administration de signer un contrat de gestion avec DuyAnh Le et Mariana Mora pour opérer le Marché du dimanche pour la saison 2023, et que le Conseil accepte de transférer 30 000\$ du compte 1-28253 Projets spéciaux du Conseil au compte 1-27165 Marché du dimanche pour couvrir les dépenses associées aux ordures, jeux gonflables et musiciens lors du marché.

MOTION ADOPTÉE

15.3 Adjudication de contrat : Main Street Concrete Sidewalk Renewal - 2023

Proposé par: Peter Breau

Appuyé par: Émile O'Brien

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accorde le contrat suivant: 'Main Street Concrete Sidewalk Renewal - 2023' au plus bas soumissionnaire, soit la compagnie Northern Construction Inc., au montant de 157 612.65 \$ TVH NETTE comprise. Les fonds proviendront du budget 23072 – Réparation Trottoirs.

MOTION ADOPTÉE

15.4 Travaux de trottoirs additionnels en 2023

Proposé par: Roland Cormier

Appuyé par: Paul Boudreau

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE les fonds additionnels pour travaux de réparations des trottoirs en 2023 soient utilisés pour prolonger les travaux sous le contrat accordé en 2023.

MOTION ADOPTÉE

16. Nominations aux comités

16.1 Comité PRAC

Le Président Maire Roger Caissie recommande la nomination de Ronald Boudreau, Claude Poirier, Bernie Léger pour siéger au Comité de révision de la planification de Shediac (PRAC) et il recommande le renouvellement de Julien Boudreau et Kim Murphy au comité du PRAC. Monsieur Paul

29/05/2023

Després s'est désisté du comité de révision de la planification de Shediac (PRAC).

Proposé par: Harry McInroy

Appuyé par: Murray Lloyd

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil accepte les nominations de Ronald Boudreau, Claude Poirier et Bernie Léger, et le renouvellement de Julien Boudreau et Kim Murphy pour siéger au Comité de révision de la planification de Shediac.

MOTION ADOPTÉE

16.2 Maire Suppléant

Proposé par: Jean-Claude Bertin

Appuyé par: Patricia Bourque-Chevarie

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la conseillère Sylvie Colette Boudreau soit nommée maire suppléante jusqu'en mai 2026.

MOTION ADOPTÉE

17. Ajournement

Maire suppléante Sylvie Collette Boudreau propose l'ajournement vers les 21h50.

Roger Caissie, maire

Victor Boudreau, greffier

29/05/2023